



## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 705-05-2017**

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 octobre 2017, le conseil municipal a adopté le Premier projet de règlement 705-05-2017 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels 705-00-2012 afin d'établir des objectifs et des critères relatifs aux projets intégrés mixtes (résidentiel et commercial) ».

Cette modification a pour objectif d'ajouter des objectifs et des critères pour l'évaluation des projets intégrés mixtes (résidentiel et commercial).

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 novembre 2017 à 19h à la salle Simon Lacoste à l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, Québec. Au cours de cette séance, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière durant les heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Donné à Saint-Amable** le 17 octobre 2017.

Geneviève Lauzière, L.L. B.  
Greffière et sec.-trés. adj.